BOUVAINCOURT SUR BRESLE

Bouvaincourt sur Bresle
10, rue Dieudonné Beauvisage - 80220 BOUVAINCOURT SUR BRESLE
Tél. : 03-22-30-98-78 (tel:03-22-30-98-78) - Email : henocque.jean@neuf.fr (mailto:henocque.jean@neuf.fr)
http://wwww.aappma-bouvaincourt.fr (http://wwww.aappma-bouvaincourt.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours n'est pas réciprocitaire.

Parcours

Linéaire 1ère catégorie : 4 kms
- La Bresle

5 étangs : 66 hectares
- Ski nautique
- Petit étang
- La Ballastière
- Le Cantepie
- Le Saint Sauveur

Membres du bureau

Président
HENOCQUE Jean

Vice-Président
LUCQUET Pierre

Trésorier

Secrétaire
DOUAY Françoise

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée

Présentation

L'association de pêche de Bouvaincourt sur Bresle vous propose des parcours de pêche en deuxième catégorie et en rivière de première catégorie.

Vous pourrez ainsi pratiquer la pêche aux blancs, la pêche aux carnassiers, la pêche à la carpe. La pêche à la carpe de nuit est aussi possible sur un des cinq étangs.

Par ailleurs, il est possible de pêcher la tuite et aussi le grand migrateur (saumon et truite de mer) sur les parcours situés sur la rivière Bresle.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA pour obtenir les modalités de pêche de l'année.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	-	97.00€	43.00€	42.00€	8.00€	14.00€	36.50€
OPTIONS							
Alevinage rivière	-	26.00€	offert	offert	offert	6.00€	10.00€
Carpe de nuit	-	26.00€	26.00€	26.00€	-	-	26.00€
Pêche embarquée	-	30.00€	-	30.00€	-	5.00€	10.00€
Float-tube	-	30.00€	-	30.00€	-	5.00€	10.00€

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Au bon Accueil - **Mme Sylvie Vinot** - 12, Roger Salengro - 80130 Friville Escarbotin - 03-22-30-21-14

Réglement

Étangs :
- Avis Préfectoral en vigueur,
- Carpe de nuit.autorisée sur l'étang Saint Sauveur du 1er mars au 31 octobre. Contacter l'AAPPMA pour les modalités d'inscription.

Rivière Bresle :
- Ouverture date de l'avis préfectoral.
- Le jour de l'ouverture, pêche autorisée à partir de 8h00.
- Les jours suivant les déversements, pêche autorisée à partir de 7h00.
- Les autres jours, heure légale: 1/2 heure avant le lever du soleil.
- Avis préfectoral pour la pêche du migrateur.

Ouvert tous les jours :
Pêche à une ligne, 5 prises par jour, taille minimal de capture 25 cm pour les truites de déversement et 30 cm pour les truites souches.

Les modalités autres sont définies par l'Arrêté municipal réglementant l'accès et les abords des étangs communaux.

BOUVAINCOURT SUR BRESLE

Bouvaincourt sur Bresle
10, rue Dieudonné Beauvisage - 80220 BOUVAINCOURT SUR BRESLE
Tél. : 03-22-30-98-78 (tel:03-22-30-98-78) - Email : henocque.jean@neuf.fr (mailto:henocque.jean@neuf.fr)
http://wwww.aappma-bouvaincourt.fr (http://wwww.aappma-bouvaincourt.fr)

Fiche Parcours

Petit Étang

Ce parcours n'est pas réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 3.96 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour

Services :

Pêche embarquée



Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

- **Spécificité**

Pêche embarquée après obtention de l'autorisation municipale

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la mouche , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

Document non contractuel